



## RÈGLEMENT CONCOURS FESTIVAL DE LA DEMOCRATIE «Et si tu devenais un-e émetteur-riche d'info à destination des jeunes ? »

### ARTICLE 1 : LE CONCOURS

Le Forum des Jeunes asbl, ci-après dénommé : l'organisateur et dont le siège social est situé au 68A, rue du Commerce 1040 – Bruxelles, organise un concours avec pour thématique « **Et si tu devenais un-e émetteur-riche d'info à destination des jeunes ?** ». Ce concours est mis en place dans le cadre du Dialogue jeunesse, programme européen de consultation des jeunes, subsidié par la Commission européenne.

Dans le cadre de ce concours, les participant-e-s ont pour objectif de créer une information qu'ils/elles auraient aimé recevoir pour mieux comprendre les différents enjeux liés à la société qui les entoure. Il leur est demandé de créer l'information la plus compréhensible et accessible sur l'un des sujets suivants : **(1) les mesures sanitaires à respecter dues au Covid 19 (2) les droits des jeunes (3) les dérives des réseaux sociaux**. La forme de la communication peut varier selon l'imagination de chacun-e : article de presse, photo, infographie, etc.

Le/la participante peut s'inspirer de nombreux exemples d'émetteurs d'information qui produisent du contenu vulgarisé pour les jeunes («youth-friendly») sur différentes thématiques : l'actualité avec « Vews » de la RTBF, l'écologie avec Félicien Bogaerts et le « Biais Vert », le sexisme avec « les Grenades », etc. Il y a plein d'autres sources d'infos « youthfriendly » comme le journalisme lent mais aussi tes profs ou encore des Centres d'info (Infor'Jeunes).

Le concours se déroule du **1<sup>er</sup> novembre au 2 décembre 2020 à 23 :59**. Celui/celle qui aura envoyé l'information la plus compréhensible pour les jeunes et la plus créative recevra un abonnement d'un an à un magazine de journalisme d'investigation, qui lui permettra de mieux comprendre l'actualité qui nous entoure

### ARTICLE 2 : CRITÈRES DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 30 ans, domiciliés sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

Le participant doit être dépositaire des droits liés à la production qu'il soumet au concours. S'il s'agit d'une photo, il devra également avoir l'autorisation des personnes identifiables sur celle-ci. Une seule participation par personne est acceptée. Toute personne ne respectant pas l'ensemble des critères cités ci-dessus ne pourra pas participer au concours.

### ARTICLE 3 : PARTICIPATION AUX CONCOURS

La production personnelle que le/la participant-e souhaite soumettre au jury devra être envoyée en pièce jointe d'un e-mail adressé à: [zoe.noel@cfwb.be](mailto:zoe.noel@cfwb.be), **avant le 2 décembre 2020 à 23 :59**.

Le nom du fichier devra être nommé sous la forme « nom-prénom-titre ». L'objet de l'e-mail précisera : « Concours Festival de la Démocratie ».

Le corps du mail comprendra :

- Les nom et prénom du participant
- Le titre de la production
- Un commentaire en quelques lignes
- L'adresse postale du participant
- Le n° de téléphone du participant
- L'adresse mail du participant
- La date de naissance du participant

Toute participation ne respectant pas l'ensemble des règles décrites ci-dessus sera éliminé.

#### **ARTICLE 4 : PRIX**

Le/la gagnante du concours recevra un abonnement d'un an à un magazine de journalisme d'investigation, qui lui permettra de mieux comprendre l'actualité qui nous entoure. Le/la gagnante sera contactée afin de discuter ensemble des modalités afin de recevoir le prix.

Les productions pourront être exposées lors de différents évènements organisés par le Forum des Jeunes en lien direct ou indirect avec le Dialogue Jeunesse européen, ainsi que sur les différents réseaux du Forum des Jeunes (Facebook, Instagram, Twitter, sites web, newsletter internes et externes).

Dans le cadre du programme du Dialogue Jeunesse européen, les productions seront également transmises au Forum Européen de la Jeunesse et aux organisateurs des Conférences européennes de la Jeunesse. Ces derniers disposent également du droit de rendre ces productions publiques, sans pour autant s'en arroger la propriété intellectuelle.

#### **ARTICLE 5 : COMPOSITION DU JURY**

La production gagnante sera sélectionnée par les membres d'un jury composé de jeunes ambassadeurs du Forum des Jeunes, supervisés par l'équipe de permanents du Forum des Jeunes. Voici les critères qui entreront en compte pour la sélection effectuée par le jury :

- Pertinence quant à la thématique
- Originalité
- Qualité de la production

#### **ARTICLE 6 : EXCLUSIONS**

L'organisateur du concours se réserve le droit de supprimer les photos à caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur. Le participant ne pourra pas contester la décision de l'organisateur.

## **ARTICLE 7 : DROIT À L'IMAGE**

Le participant déclare être l'auteur de la production soumise. Il reconnaît également avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires à sa diffusion. La production pourra être utilisée par les organisateurs en dehors du concours lors de tout évènement ou communication du Forum des Jeunes.

## **ARTICLE 8: RESPONSABILITÉS**

L'organisateur ne pourra être tenu responsable de tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature. En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

## **ARTICLE 9 : OBLIGATIONS**

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par le participant. Son non-respect entraînera l'annulation de sa participation. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par l'organisateur, souverain dans sa décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

## **ARTICLE 10 : RGPD ET VIE PRIVÉE**

Les informations et coordonnées personnelles récoltées dans le cadre du présent concours seront traitées conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Conformément aux dispositions légales en la matière, toute personne a le droit d'avoir accès aux données à caractère personnel la concernant, ainsi que d'en demander la rectification ou la suppression (via l'adresse : [forum.jeunes@cfwb.be](mailto:forum.jeunes@cfwb.be)).